

Neuchâtel, le 5 novembre 2024

La Ville de Neuchâtel renouvelle son label Cité de l'énergie Gold

La Ville de Neuchâtel est à nouveau récompensée par le label Cité de l'énergie Gold, la plus haute distinction décernée par l'association suisse Cité de l'énergie. Elle est accordée aux communes qui s'engagent en permanence en faveur de l'utilisation efficace et durable de l'énergie et de la protection du climat. En répondant à des exigences particulièrement élevées, la commune s'est vu remettre sa certification Gold, ce qui la place parmi les meilleures cités d'Europe.

Pionnière en Suisse romande, la Ville de Neuchâtel a été labellisée Cité de l'énergie en 1995. Dix ans plus tard, elle a obtenu la certification European Energy Award Gold (EEA Gold), qui distingue les villes européennes les plus actives et efficaces dans leur politique énergétique : en particulier celles qui ont mis en œuvre ou planifié au moins 75% d'actions dans un catalogue qui comprend le développement et la planification urbaine, les bâtiments publics, l'approvisionnement, la mobilité, l'organisation interne et la communication.

Pour conserver le titre « Gold », les communes doivent se soumettre à des audits réalisés tous les quatre ans. Il s'agit de vérifier que les intentions exprimées sont bien concrétisées. Le dernier audit effectué en septembre 2024 aboutit à une quatrième certification consécutive pour l'ancienne Ville de Neuchâtel et la première pour la commune fusionnée en 2021.

Des engagements énergétiques récompensés

Cette certification récompense les nombreux engagements pris dans le cadre de la stratégie énergétique 2024-2040, adoptée par le Conseil général en début d'année. Cette feuille de route concerne principalement l'espace environnemental et les défis climatiques, ainsi que la stratégie d'assainissement énergétique des bâtiments, avec pour objectif d'atteindre zéro émission carbone d'ici 2040.

Parmi les mesures phares, relevons les programmes de subventions pour les installations solaires photovoltaïques et thermiques, pour l'isolation des bâtiments, sans oublier les systèmes de décompte individuel de chauffage. Le développement à grande échelle du chauffage à distance (CAD) par Viteos constitue également une mesure forte pour réduire significativement notre dépendance aux énergies fossiles, grâce à l'apport de ressources locales telles que l'eau du lac et le bois.

La rénovation du Collège des Parcs témoigne de l'ambition de la capitale cantonale en matière d'efficience. 2000 m² de tuiles photovoltaïques permettront d'atteindre l'autosuffisance en termes d'électricité, dans le respect patrimonial de cet édifice centenaire. Plus révolutionnaire encore, la rénovation en cours de la station d'épuration (Step) aboutira à créer un centre efficient de conversion énergétique pour ses propres besoins et ceux de la ville : un couvert photovoltaïque, une nouvelle pompe à chaleur valorisant les rejets de chaleur et la production de biogaz constitueront une importante contribution à la neutralité carbone.

Stefano Benagli, délégué communal à l'énergie rappelle la dimension transversale de ces réalisations : *« Ces projets sont le résultat d'un travail collectif mené par différents services au sein de l'administration communale, qui n'ont pas ménagé leurs efforts et leur implication dans ce résultat. »*

Neuchâtel ne compte pas en rester là

Il est question à présent de poursuivre sur cette lancée et d'exploiter tous les potentiels d'action. *« Nous sommes ravi-e-s de renouveler ce label qui reconnaît nos efforts en matière de transition énergétique. Cela nous conforte dans le fait que nous atteindrons nos objectifs et nous encourage à renforcer notre engagement en faveur d'une vision énergétique durable à long terme »*, a souligné Johanna Lott Fischer, conseillère communale en charge du développement durable, de la mobilité et de la sécurité. Les efforts futurs seront notamment menés dans l'assainissement énergétique des bâtiments. Soucieuse de donner l'exemple, la Ville va continuer son programme d'entretien et d'assainissement énergétique de son patrimoine bâti, tant administratif que financier, pour lequel deux crédits-cadres totalisant quelque 60 millions de francs ont été débloqués en 2023 et en début 2024.

En lien avec ces questions, la Ville organise un troisième Dialogue sur l'énergie et le climat autour du sujet « Valorisation et optimisation des énergies locales ». Cet événement, ouvert à toutes et tous [sur inscription](#), aura lieu le 26 novembre de 17h à 18h30 au Temple du Bas. Plus d'informations sur www.neuchatelville.ch/dialogue-energie

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15

